

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1160 décision n° 1160 du 21 septembre 1953

n° 1160

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 septembre 1953

Numéro JO
n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro
1 octobre 1953

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef infirmier de la S.MIM.T.C. Revol (Léonce), est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé pour servir en position hors cadres en qualité d'infirmier-chef de l'Hôpital Principal, à compter du 17 septembre 1953, date de son débarquement sur le Territoire.